

## Qui sommes-nous ?

### Le conseil

ForeSights est une structure de conseil et d'études en sociologie, en management stratégique et en intelligence économique. Elle s'appuie sur les technologies et les méthodes innovantes pour collecter, traiter et analyser les données utiles à la prise de décision. Fort d'une expérience de près d'une vingtaine d'années, ForeSights met au service du monde professionnel et éducatif ses savoirs-faites pour le développement de leur compétences.

### La formation

Notre structure dispense des formations dans les domaines du travail social, des préparations aux concours pour les trois fonctions publiques, mais également dans les domaines du management et de l'intelligence économique. Elle propose également des cours magistraux en sociologie, en géopolitique et en stratégie. Ces formations s'adressent essentiellement aux étudiants et aux salariés du public et du privé.

### La VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience est une opportunité que nous salissons au profit des salariés et des demandeurs d'emploi qui souhaitent optimiser leur chance d'obtenir une qualification. Ainsi, nous proposons un accompagnement selon la loi de décembre 2022, sur le marché du travail qui garantit une rapidité et une flexibilité dans l'accès au parcours de formation.

## Présentation de la VAE

### Pourquoi?

C'est l'occasion de faire le bilan de votre parcours professionnel ou de demandeur d'emploi, en empruntant une nouvelle trajectoire, visant à répondre à une offre d'emploi, à une promotion au sein de votre structure, à une reconnaissance des compétences, ou à une augmentation de salaire.

La VAE vous offre l'occasion de démarrer une nouvelle carrière que vous soyez, salarié, bénévole, demandeur d'emploi, ou indépendant.

### Pour qui?

Toute personne, indépendamment de sa nationalité, son âge, son niveau de formation ou son statut, en mesure de justifier au moins d'un an d'expérience (soit 1 607 heures, continues ou non) en lien direct avec la certification visée, est concernée par la VAE. Et ce, sous un ou plusieurs statuts (travailleurs indépendants, salariés, demandeurs d'emploi ou bénévoles).

Les demandeurs d'emploi, qu'ils soient indemnisés ou non, peuvent donc aussi en bénéficier sous plusieurs conditions. Il n'y a pas de limite d'âge, ni de condition de niveau scolaire ou de diplôme. Quiconque ayant obtenu un accord de recevabilité de son livret 1 (livret d'accessibilité) peut prétendre à passer la VAE.

## Parcours VAE

### Recevabilité (livret 1)

Vous demandez le livret auprès de l'organisme instructeur, vous devez le compléter et le retourner accompagné des pièces justificatives. La décision de recevabilité vous sera adressée dans les huit semaines à compter de la date de réception de votre dossier complet par l'organisme instructeur.

L'étude des demandes de recevabilité se fait tout au long de l'année au fur et à mesure des demandes.

### Dossier VAE (livret 2)

Pour démarrer l'accompagnement vous devez avoir obtenu la recevabilité ainsi que l'accord de financement.

### Validation

Dépôt du livret de VAE complété et passage devant un jury qui vous délivre soit une validation totale, une validation partielle, ou aucune validation

Dans le cas d'une validation partielle, les domaines et les blocs de compétences validés le sont définitivement. Vous aurez le choix entre déposer un nouveau livret 2 ou intégrer un parcours de formation complémentaire.

## Modalités d'accès

### Diplôme à France VAE

Le candidat doit vérifier si le diplôme qu'il vise est proposé par le parcours France VAE. De nouvelles certifications sont progressivement mises en visibilité sur France VAE. Rangées par ordre alphabétique, chaque certification dispose d'un code RNCP.

### Éligibilité au parcours VAE

Il est également important de noter que certains publics ne sont actuellement pas éligibles au nouveau parcours France VAE. En effet, les candidats salariés du secteur public ou ceux visant un diplôme non répertorié dans la liste des certifications disponibles sur France VAE doivent suivre un parcours différent, mis en place avant la réforme de 2022, accessible via Centre Inffo.

Vous demandez le livret auprès de l'organisme instructeur, vous devez le compléter et le retourner accompagné des pièces justificatives.

La décision de recevabilité vous sera adressée dans les huit semaines à compter de la date de réception de votre dossier complet par l'organisme instructeur.

## Financement VAE

### Démarche d'intégration

Le candidat doit déposer sa candidature sur la plateforme: <https://vae.gouv.fr/>  
Après avoir créé un compte, vous êtes invité à choisir votre **AAP** (Architecte Accompagnateur de Parcours).

Vous serez ensuite contacté et informé des différentes possibilités de financement et des modalités afférentes. Notre équipe se tiendra à disposition pour tous conseils sur le financement. Une fois le financement enclenché.

De notre côté, on se charge de:

- l'envoi du dossier de faisabilité à l'autorité certificatrice
- la saisie du parcours du candidat sur la plateforme.

### Cout de la VAE

#### **Droit commun :**

Demandeur d'emploi : 1100€

Salarié : de 1700 à 2000€

#### **Dispositif France VAE :**

Bilan de positionnement 40€/h,  
accompagnement individuel 70€/h,  
accompagnement collectif 35€/h/stagiaire,  
entretien post-jury 100€/stagiaire

(Possibilité de prise en charge par France Travail et le Département-Région pour les demandeurs d'emploi)

Votre meilleur guide  
pour l'accompagnement à  
la Validation des Acquis de  
l'Expérience

## Contact

Faissoil Soilihi - Directeur d'agence  
7 rue de la Briquetterie, Cavani  
97600 Mamoudzou,

+262 639 25 76 96  
[faissoilsoilihi.sicc@gmail.com](mailto:faissoilsoilihi.sicc@gmail.com)

